

communiqué

N°:
No.: 111

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 7 SEPTEMBRE 1983

RÉACTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA À LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT SOVIÉTIQUE RELATIVEMENT À L'AFFAIRE DE L'AVION DE LA KOREAN AIRLINES

La déclaration suivante a été faite le 6 septembre 1983 à 17 h 15 par l'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Le texte des questions et réponses qui ont suivi cette déclaration est reproduit en annexe.

"La déclaration qui a été faite est la première à être rendue publique au nom du Gouvernement soviétique, et je pense que nous pouvons y voir une indication que l'URSS cherche à répondre aux demandes qui lui sont faites de s'expliquer. J'ai pris connaissance de la déclaration il y a quelques instants, et je ne peux d'aucune façon être satisfait des explications. Les autorités soviétiques reconnaissent certes que le chasseur soviétique a effectivement "arrêté" le vol de cet avion civil, mais cet aveu est tellement enveloppé qu'il perd de son impact.

Dans cette déclaration, les autorités soviétiques rejettent carrément toute responsabilité pour cet incident. En fait, l'Union soviétique fait porter l'entière responsabilité sur les États-Unis, mais cette éventualité n'est assurément pas corroborée par les faits. Je suis heureux de ce que, dans le paragraphe de conclusion, l'Union soviétique ait exprimé ou offert ses condoléances aux familles; mais elle n'a par ailleurs exprimé aucun regret devant le geste qu'elle a commis. Elle n'a pas dit regretter d'avoir "arrêté" l'avion civil. En fait, la

.../2

déclaration verse dans la fiction lorsqu'il est suggéré que tout cet incident a été préparé par les États-Unis, que cet avion civil transportant des passagers était en mission d'espionnage, et que, si l'Union soviétique a pu faire échec à cette tentative, les États-Unis n'en avaient pas moins planifié une importante campagne de propagande contre l'Union soviétique et avaient même préparé des discours avant que survienne l'incident. Voilà pourquoi, à mon avis, cette réponse ne saurait satisfaire personne.

Au début de la déclaration, les autorités soviétiques reconnaissent qu'un chasseur soviétique a effectivement "arrêté" l'avion civil, pour reprendre leur propre terme; nous pouvons supposer qu'elles entendent par là qu'elles ont abattu l'avion, parce que c'est effectivement ce qui s'est produit. Il nous faut, de notre côté, poursuivre nos efforts en insistant tout particulièrement pour que se tienne une enquête internationale complète et impartiale. Parce que, lorsque vous lisez cette déclaration des Soviétiques, vous remarquez qu'elle contient, à propos des conditions météorologiques, et de l'éclairage de l'avion, des allégations qui diffèrent sensiblement de celles faites par le président des États-Unis hier soir, et ces allégations ne peuvent être tirées au clair qu'au moyen d'une enquête internationale complète et impartiale. Nous avons demandé la tenue d'une telle enquête au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies et nous nous tournerons vers l'Organisation de l'aviation civile internationale."

Questions et réponses

- Q.: La réponse de l'Agence TASS vous a-t-elle été communiquée officiellement ou l'avez-vous tout simplement lue sur les téléscripteurs?
- R.: Je ne l'ai pas encore reçue, mais je considère les documents qui circulent comme étant une déclaration du gouvernement de l'Union soviétique.

Q.: Diriez-vous que c'était un pas dans la bonne direction?

R.: Oui. Je pense qu'il faut le voir comme tel. Dans cette déclaration, le gouvernement soviétique reconnaît que son avion de chasse a "arrêté" l'aéronef civil. C'est un premier pas qui a trop tardé, mais qui est nécessaire à ce moment-ci.

Q.: (inaudible)

R.: Sur la base de ce qui est survenu, la situation a effectivement évolué en ce sens qu'il y a eu divulgation et reconnaissance de leur part.

Q.: Attendez-vous davantage?

R.: Je ne suis pas sûr. Je continuerai comme d'autres à exercer des pressions. Je crois que la situation a évolué par suite des pressions qui ont déjà été exercées non seulement par le Canada, mais par les autres nations.

Q.: Savez-vous pourquoi cette déclaration a été publiée aujourd'hui? Est-elle en réponse au discours qu'a prononcé le Président hier soir?

R.: C'est possible. C'est peut-être aussi parce qu'il y a eu des sanctions ou que les mesures qui ont été prises par le Canada pourraient être adoptées par d'autres pays. Ce pourrait être un effort pour éviter que d'autres pays ne prennent d'autres mesures. La déclaration renferme des divulgations que nous n'avions pas auparavant.

Q.: Etes-vous déçu que d'autres pays n'aient pas imité le Canada et imposé des sanctions?

R.: Non. Je n'ai pas été déçu du tout. Nous devons attendre pour voir ce qu'ils feront, à supposer qu'ils fassent quelque chose. Nous avons pris ces mesures en raison des intérêts canadiens qui sont en jeu, et les autres pays devront évaluer ce qu'ils devraient faire. J'ai dit que je serais heureux de voir d'autres pays prendre des mesures similaires et non que je solliciterais ou prônerais de telles mesures.

- Q.: M. Pepin soulèvera-t-il la question demain à la Conférence de Madrid et se joindra-t-il à M. Shultz pour exiger des explications de M. Gromyko?
- R.: La question sera soulevée par M. Pepin demain à la réunion de la CSCE. Ce sera la première partie de ses observations.
- Q.: Cette réaction modifiera-t-elle votre position sur les sanctions?
- R.: Non. Je ne la considère pas comme une base suffisante pour le retrait de ces sanctions.
- Q.: Qu'en est-il de Gander? M. Mulroney a préconisé que l'on empêche Aéroflot d'y faire escale.
- R.: Nous avons arrêté tous les vols réguliers et nolisés au Canada. Je crois qu'il est hors de question que nous autorisions des vols nolisés au Canada. Il reste Gander, qui est peut-être utilisé une fois par mois, et probablement moins souvent que cela. Je pense que nous avons pris une initiative qui est tout à fait directe et concrète. Je ne suis pas sûr qu'on changerait beaucoup de choses en interdisant ces escales. Un vol nolisé qui devrait occasionnellement utiliser Gander pour se ravitailler en carburant constituerait un point de pression supplémentaire.
- Q.: Attendez-vous d'autres options? L'arrêt des vols à Montréal est-il la mesure la plus sévère que le gouvernement entend prendre?
- R.: Non. Je n'ai jamais dit cela. Je pense que la réaction doit être graduelle ou progressive. La suite dépendra des événements. Je ne prévois aucune autre mesure pour le moment.
- Q.: La déclaration soviétique faite aujourd'hui rend-elle plus facile l'indemnisation des victimes?
- R.: Je pense qu'elle serait plus facile à obtenir si l'Union soviétique assumait une certaine responsabilité pour avoir abattu cet aéronef civil. Mais dans sa déclaration d'aujourd'hui, l'URSS n'admet aucune responsabilité. Elle affirme même que la responsabilité en incombe entièrement aux Etats-Unis. Ce qui est fort peu plausible.

- Q.: Je crois savoir que le Premier ministre de la Nouvelle-Écosse a annulé la tournée du cirque de Moscou. De telles mesures sont-elles appropriées?
- R.: Je pense que si le Premier ministre de la Nouvelle-Écosse a annulé cette tournée, il l'a fait pour tenir compte des sentiments du gouvernement de sa province, et je l'appuie.
- Q.: Vous vous êtes réunis en caucus aujourd'hui. La question a-t-elle été soulevée?
- R.: Si j'interprète bien ce qu'ont dit les membres du caucus, ceux-ci sont généralement d'avis que nous avons réagi de façon fort appropriée.
- Q.: Que recherche le Canada dans cette affaire?
- R.: Permettez-moi de répéter qu'en plus des efforts que nous devrions déployer au sein d'organismes internationaux comme les Nations Unies et l'Organisation de l'aviation civile internationale, actions qui devraient entraîner la pleine divulgation de ce qui est arrivé, il nous faudrait établir des pratiques de sauvegarde ou conclure des ententes de sorte que soit évitée toute répétition d'un acte similaire. Ce qui sera évidemment d'une grande importance pour tout voyageur. Ce sont là des choses que nous recherchons. Nous voulons que l'Union soviétique accepte la responsabilité dans cette affaire, ce qu'elle n'a pas encore fait - déclarant nettement que les États-Unis sont responsables de cet incident, même si c'est elle qui a arrêté l'aéronef. Elle n'a jamais parlé d'indemnisation. Nous demanderons officiellement à l'Union soviétique une indemnisation pour les victimes et les familles des victimes de cette tragédie.
- Q.: Avez-vous demandé à M. Pepin de rencontrer M. Gromyko?
- R.: Non. Je n'ai pas recommandé que M. Pepin cherche à rencontrer M. Gromyko. J'ai envoyé un message à M. Gromyko lui demandant sa réaction: je n'ai pas encore reçu de réponse.

Q.: La ville d'Ottawa devrait-elle annuler les représentations du cirque de Moscou?

R.: Je pense que la décision appartient à la Ville. Nous avons fait ce qui était en notre pouvoir en tant que gouvernement du Canada. Je suis sûr que les autorités municipales d'Ottawa ont entendu ce que j'ai dit. Elles connaissent donc l'attitude du gouvernement du Canada. Elles connaissent la réaction de la population canadienne, et il me semble qu'il leur revient de décider ce qu'elles veulent faire dans les circonstances. Il ne m'appartient pas d'exercer des pressions sur elles. C'est leur responsabilité.

Q.: Pourquoi pas?

R.: Parce que ne je dirige pas la ville d'Ottawa.

Q.: Les sanctions resteront-elles en vigueur jusqu'à ce que vos demandes aient été satisfaites?

R.: J'ai dit que les sanctions seraient imposées pour 60 jours. Elles seront levées à ce moment, à moins qu'elles ne soient prorogées. Nous verrons à ce moment-là.